



**Commune de Chens sur Léman  
Haute Savoie**



**D 2024 - 66**

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	19
Dont deux pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil  
Municipal : 13 août 2024

**OBJET : SUBVENTION A  
L'ASSOCIATION CYCLE-SUR-  
LÉMAN**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt août, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.  
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND F.  
ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.  
STUBERT B. CHANTELOT C.  
DENERVAUD M. RACINE FREIXENET M.  
CHEVRON F. DIANA C. QUERNEC GARIN  
C. CHAMPEAU S.**

**EXCUSÉS : PLEYNET J.P. « pouvoir à  
BAARSCH C. » BILLARD G. CORNU C.  
MATTERA A. GEROUDET A.  
CHANTELOT L. « pouvoir à CHANTELOT  
Ch »**

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

---

Madame le maire présente au conseil municipal le projet de l'association cycle-sur-léman dont l'objectif principal est de promouvoir le vélo.

Une campagne d'information sur les règles de sécurité des vélos immatriculés pouvant atteindre 45 km/h. sera organisée du 09 au 22 septembre 2024, au moyen de panneaux stratégiquement disposés sur la commune, d'affiches et de flyers.

Cette initiative fait suite aux observations de comportements dangereux sur les voies cyclables et vise à améliorer la cohabitation entre cyclistes et automobilistes. En parallèle, l'association continue de travailler sur d'autres projets liés à la mobilité et à la sécurité des cyclistes.

Madame le maire propose au conseil municipal de soutenir cette initiative et d'allouer une subvention à l'association cycle-sur-léman.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu les crédits ouverts au budget primitif 2024, article 6574,

Envoyé en préfecture le 22/08/2024

Reçu en préfecture le 22/08/2024

Publié le 24/08/2024

ID : 074-217400704-20240820-D2024\_66



**DÉCIDE** d'allouer une subvention de 500 € à l'association cycle-sur-Léman.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire  
Brigitte STUBERT

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'BS' followed by a horizontal line.

Le maire  
Pascale MORIAUD

